

Le projet de fusion Sopra-Steria alarme les salariés

Les **SSII françaises Sopra et Steria** ont confirmé, mardi 8 avril, [leur intention de fusionner](#) pour peser face aux leaders du marché. La communication bien huilée des deux groupes à l'attention des investisseurs passe mal auprès des salariés inquiets pour la pérennité de leurs emplois. « *Nous avons plus que des craintes. Les deux entreprises sont présentes dans les mêmes marchés, il y aura forcément des suppressions de postes. Les personnels administratifs pourraient être les premiers ciblés* », explique à la rédaction **Hocine Chemlal**, délégué syndical CGT chez Steria.

35 000 collaborateurs dans le monde

Sopra et Steria emploient **35 000 collaborateurs dans 24 pays**, dont environ **15 000 en France**, et déclarent un effectif offshore et nearshore de 8 000 personnes, dont plus de **6 000 en Inde**.

Pierre Pasquier, président-fondateur de Sopra et [futur président du conseil d'administration](#) du nouveau groupe, et **François Enaud**, gérant exécutif de Steria appelé à devenir directeur général de la nouvelle entité, ont déclaré hier tabler sur « *de très fortes complémentarités métiers et géographiques permettant des économies opérationnelles annuelles de 62 millions d'euros* ».

Ces économies seraient essentiellement réalisées grâce à la mutualisation des achats et des ressources. « *Il est tout à fait évident que la gestion du recrutement et la gestion de la sous-traitance offriront d'énormes possibilités d'économies aussi bien pour une société que pour l'autre*, a indiqué Pierre Pasquier à l'AFP. *Il n'y aura pas de plan social prévu, il n'y aura pas de départs volontaires prévus* », a-t-il assuré. Cette intervention n'a pas rassuré tous les salariés.

Une opération préparée de longue date

« *L'offre publique d'échange (OPE) opérée par Sopra a été préparée de longue date. La direction de Steria s'y attelait depuis plusieurs mois, assure Hocine Chemlal. Les négociations de l'automne 2013 sur le temps de travail et un plan de départ volontaire – suspendu depuis – n'étaient peut-être qu'une tentative pour revaloriser l'action Steria en amont de l'annonce du projet.* »

Le dépôt de l'OPE pourrait intervenir courant mai 2014 pour une clôture fin juillet. La fusion elle-même ne devrait pas être finalisée avant le **troisième ou quatrième trimestre 2014**, après information-consultation des instances représentatives du personnel.

« *La fusion va-elle se traduire par une absorption pure et simple de Steria par Sopra ?* », s'interrogent les syndicats. La direction et les représentants du personnel se retrouveront, jeudi 17 avril, lors d'une réunion extraordinaire du comité central d'entreprise de Steria. Au menu : une information sur le projet de rapprochement avec Sopra.

Lire aussi

[Quand Pierre Pasquier se découvre un nouveau successeur, François Enaud](#)